

# Factsheet Ukraine

Mai 2023



Carte: Al-Jazeera, 4 mai 2023

### 1 Faits et chiffres

**Population totale** : avant l'invasion russe de février 2022, la population totale du pays était <u>estimée</u> à 44,1 millions (2020). Sans la Crimée et les territoires occupés de Luhansk et Donetsk, la population était de <u>37 millions</u>.

**Langues** : la <u>langue officielle est l'ukrainien</u>, parlé par 72 % des habitant-e-s. Le russe est parlé par 22 % des habitant-e-s. Autres langues minoritaires : roumain, bulgare, hongrois et biélorusse. La question de la langue est <u>hautement politisée</u>.

**Composition ethnique**: selon le recensement de 2001, 77,8 % Ukrainiens, 17,3 % Russes. Autres minorités éthniques: Tatars de Crimée 0,5 %, Bulgares 0,4 %, Hongrois 0,3 %, Juifs 0,2%, les Roms 0,1 %. Les <u>questions relatives aux minorités sont devenues très politisées</u> depuis 2014. Absence de données ventilées précises.

Religion: christianisme (orthodoxe et catholique uniate).

Gouvernement : République dotée d'un système de gouvernement présidentielparlementaire. Volodymyr Zelensky a été élu président en 2019 pour une duré de 5 ans.



# 2 Profils à risque

#### Territoires contrôlés par l'Ukraine :

- Les personnes soupçonnées de porter atteinte à l'intégrité territoriale de l'Ukraine ou de soutenir les républiques autoproclamées de Donetsk ou de Luhansk courent le risque de subir des <u>disparitions forcées</u>, <u>des détentions arbitraires</u> <u>et des mauvais traitements</u>, y compris la torture, <u>aux mains des forces ukrainiennes</u>, de milices pro-gouvernementales ou des services secrets ukrainiens (SBU).
- Les personnes reconnues coupables de coopération avec un « État agresseur », son administration et ses forces armées ou formations paramilitaires encourent une peine de prison allant de 10 à 12 ans. Près de 2000 procédures ont été ouvertes contre des citoyen-ne-s ukranien-ne-es.
- **Déserteurs et insoumis :** la <u>loi</u> prévoit des peines de prison pouvant aller jusqu'à cinq ans pour insoumission et douze ans pour désertion. Le droit à l'objection de conscience a été suspendu et les objecteurs risquent de la prison ferme.
- Femmes : violence domestique, en particulier dans les <u>régions de l'est de l'Ukraine</u> touchées par le conflit.
- Activistes LGBTQI+: font régulièrement l'objet <u>d'attaques</u> et de discours de haine de la part de groupes d'extrême-droite. <u>La police fait preuve d'inefficacité dans les enquêtes sur les crimes haineux.</u>
- Roms: déjà victimes de <u>discrimination et d'attaques</u> avant la guerre. Accès limité à la protection et l'assistance en Europe en raison de <u>discrimination raciale et d'un manque de documentation</u> (10-20 % sont apatrides ou menacés d'apatridie).

#### Territoires occupés/contrôlés par la Russie :

- Les personnes soupçonnées d'être pro-ukrainiennes, ou qui <u>refusent de coopérer avec les forces russes</u>, dans les territoires contrôlés par les forces séparatistes des deux républiques autoproclamées, mais également <u>dans les zones contrôlées par les forces russes</u>, courent le risque de subir des <u>disparitions forcées</u>, <u>des détentions arbitraires</u>, <u>des mauvais traitements</u>, y compris la torture. Sont notamment concernés, <u>des fonctionnaires locaux</u>, <u>des activistes et des défenseuses et défenseurs des droits humains</u>.
- **Journalistes et professionnels des médias** : exposé-e-s au <u>harcèlement, aux</u> <u>enlèvements et aux agressions physiques.</u>
- Enfants : victimes <u>d'enlèvements et transferts illégaux</u> depuis des territoires occupés vers la Russie.
- Femmes : exposées à la violence sexuelle et viols par les forces russes.
- **Personnes LGBTQI+**: dans la région de Crimée, ainsi que dans les régions de Donetsk, Louhansk, Kherson et Zaporijjia, annexées par la Russie en septembre 2022, la législation russe interdisant la propagande de l'homosexualité est appliquée.
- Les personnes civiles, y compris les citoyens ukrainiens, sont exposées à la conscription forcée dans l'armée russe.
- Activistes Tatars de Crimée: exposés à des violations des droits de l'homme, la persécution, la discrimination, la stigmatisation et la conscription forcée par les autorités d'occupation russes.
- Membres de groupes religieux ou d'organisations politiques religieuses en Crimée: témoins de Jehova, Église orthodoxe d'Ukraine et Hizb ut-Tahrir, victimes de persécution et d'intimidation.



# 3 Développements récents

Invasion de l'Ukraine par les forces russes en février 2022. Après 14 mois et au moins 8600 civil-e-s tué-e-s. La part du territoire ukrainien contrôlée par la Russie passe de 24 % à 16 % suite à la contre-offensive lancée fin août 2022. Le conflit entre la Russie et l'Ukraine a commencé peu après la révolution dite de Maïdan en novembre 2013 qui a renversé le président ukrainien pro-russe Ianoukovitch. Annexion en mars 2014 de la Crimée par la Russie, justifiée par la défense des droits des citoyen-ne-s russes et russophones. Référendum et proclamation de l'indépendance des « républiques populaires » de Donetsk et de Louhansk par les séparatistes pro-russes en avril 2014. Le 21 février 2022, le président russe Poutine reconnait les deux régions séparatistes de Donetsk et Louhansk, comme des États indépendants et ordonne aux troupes russes « d'y maintenir la paix ». Le 24 février 2022, le président Poutine ordonne l'invasion de l'Ukraine par les forces russes. Les forces russes parviennent à prendre Kherson rapidement, mais échouent à prendre Kiev. Marioupol, dévastée par plus de deux mois de siège, tombe fin mai, puis c'est au tour de Severodonetsk de tomber fin juin. Une contre-offensive lancée fin août dans la région de Kherson, puis dans la région de Kharkiv permet aux forces ukrainiennes de reprendre la ville de Kherson en novembre, ainsi que les villes d'Izioum et de Lyman dans le nord fin septembre. Fin septembre 2022, les autorités pro-russes des régions ukrainiennes de Zaporijia, Kherson, Louhansk et Donetsk organisent des référendums de rattachement à la Russie, qualifiés de « mascarade » par l'Occident, qui débouchent sur une victoire écrasante du oui. Dès novembre, la Russie cible les infrastructures énergétiques de l'Ukraine avec l'objectif de priver la population ukrainienne d'éléctricité et de chauffage. Dès 2023, les combats se concentrent sur la frontière ouest du Donbass, notamment à Bakhmout, avec des combats intenses et coûteux en vies humaines pour les deux camps. Début mai 2023, après quinze mois de combats, Le Haut-Commissariat aux droits de l'homme (HCDH) estime que le conflit a fait au moins 23 375 victimes civiles, dont 8709 tuées et 14 666 blessées. Alors qu'en mars 2022, les forces russes contrôlaient 24,4 % du territoire ukrainien, elles n'en contrôlaient plus que 16,5 % en décembre 2022.

Plus de 13 millions de personnes déplacées, dont plus de 8 millions de personnes réfugiées. L'Ukraine comptait déjà environ 1,5 million de personnes déplacées à l'intérieur du pays avant l'invasion russe actuelle, en raison de l'annexion de la Crimée par la Russie et de la guerre dans l'est de l'Ukraine. Depuis le début de l'invasion russe, ce sont près plus de 13 millions de personnes qui ont fui leur maison, dont plus de 8 millions qui ont cherché refuge dans les pays voisins ou dans un autre pays européen. La majorité de ces personne réfugiées, ou 3,7 millions, ont été acceuillies par la Pologne. Selon l'OIM, début 2023, le nombre de personnes déplacées à l'intérieur du pays était estimé à 5,4 millions. L'OIM estime le nombre de personnes retournées à 5,6 millions, avec un mélange de personnes rentrées de l'étranger et d'autres qui étaient déplacées à l'intérieur du pays.

#### 4 Violations des droits humains

Usage aveugle de la force par les forces russes depuis février 2022. Ciblage des infrastructures énérgétiques depuis octobre 2022. Bombardements de zones peuplées par les forces ukrainiennes. L'invasion russe de février 2022 a entraîné une grave détérioration de la situation des droits humains dans tout le pays. Les forces armées russes ont fait un large usage d'armes explosives ayant des effets sur de vastes zones dans les zones peuplées. L'ONU a documenté la destruction et l'endommagement à grande échelle de



biens civils, notamment de maisons privées, de bâtiments résidentiels, de bâtiments administratifs et d'installations médicales et éducatives, notamment à Kharkiv, Izioum, Tchernihiv, Mariupol, Sumy et Volnovakha. Depuis octobre 2022, les frappes russes visant les infrastructures énergétiques essentielles ont entraîné d'importantes pertes civiles et de graves pénuries d'électricité, affectant la capacité de la population à affronter l'hiver. Les forces armées ukrainiennes se seraient livrées à des bombardements de zones peuplées sur le territoire contrôlé par des groupes armés affiliés à la Russie dans les régions de Donetsk et de Louhansk. Elles ont également été accusées d'avoir mis des civils en danger en établissant des bases dans des zones résidentielles peuplées, y compris dans des écoles et des hôpitaux.

Meurtres et torture de personnes civiles par les forces russes. Transfert forcés et processus de « filtration ». L'ONU rapporte des allégations de meurtres de civil-e-s par les forces armées russes dans le cadre des hostilités dans les régions de Chernihiv, Kyiv, Kharkiv, Kherson, Luhansk, Sumy et Zaporizhzhia. Des cas de disparitions forcées et de détentions arbitraires ont également été rapportées dans les zones occupées par la Russie, y compris des professionnels des médias et des défenseurs des droits humains. HRW et Amnesty International affirment que les civil-e-s dans les régions de Kiev et Chernihiv sous contrôle des forces russes ont subi des exécutions sommaires, la torture et d'autres abus graves assimilables à des crimes de guerre. Des centres de torture ont également été découverts à Kherson. Des personnes civil-e-s soumis-e-s à des contrôles d'identité humiliants et à des interrogatoires violents dans des camps de « filtration ». HRW et Al ont également documenté le transfert forcé de civils ukrainiens, y compris ceux qui fuyaient les hostilités, ainsi que des enfants, vers la Russie ou les régions de l'Ukraine occupées par la Russie.

Meurtres et abus contre des civil-e-s de la part des forces ukrainiennes. Les forces ukrainiennes sont accusées de meurtres de civil-e-s considéré-e-s comme affilié-e-s aux forces armées russes ou soutenant celles-ci. Cas de torture et de mauvais traitements infligés par des civil-e-s, des policiers et des membres de la force de défense territoriale à des civil-e-s considéré-e-s comme des partisan-e-s pro-russes sur le territoire contrôlé par le gouvernement ukrainien. Entre août 2022 et janvier 2023, l'ONU a continué à documenter des cas de disparitions forcées, de détentions arbitraires et de mauvais traitements commis par les forces armées ukrainiennes et les forces de l'ordre, notamment envers des personnes soupçonnées de collaborer avec les forces armées russes.

## 5 Pratique des autorités suisses

**Statut S en 2022.** Depuis le 11 mars 2022, les autorités suisses ont appliqué le <u>statut S</u> aux citoyen-ne-s ukrainien-ne-s qui ont fui leur pays et qui sont arrivé-e-s en Suisse. Ce statut leur permet de bénéficier d'une admission rapide, sans passer par une procédure d'asile ordinaire, et jusqu'à ce que le besoin de protection cesse. Il s'agit d'une admission humanitaire temporaire de groupes pour lesquels la qualité de réfugié n'est pas examinée. En novembre 2022, le Conseil fédéral a décidé de <u>prolonger le statut S</u>, au moins jusqu'au 4 mars 2024.